

UN DIPLOME  
UNE QUALIFICATION  
UN METIER



MAINTENANCE  
AUTOMOBILE

Certificat d'Aptitude Professionnelle :  
Maintenance des Véhicules

Plan d'accès :



-Transports scolaires assurés :

Train (gare à 400m)

Bus scolaire

-Horaires des cours :

Matin : 8h –12h00

Après-midi : 13h30 –17h30

-Restauration scolaire

-Internat



web



Lycée des métiers de  
l'automobile et de l'industrie  
**Jean-Baptiste Clément**  
Sites de Sedan et Vivier-au-Court

11, rue Jean Jaurès 08200 Sedan

03.24.27.41.16



[ce.0080047h@ac-reims.fr](mailto:ce.0080047h@ac-reims.fr)



[www.jbclement.fr](http://www.jbclement.fr)

**CAP Maintenance des  
Véhicules**  
Option Voitures particulières



lycée professionnel  
lycée des métiers  
Jean-Baptiste Clément

académie  
Reims  
éducation  
nationale



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES :

Le titulaire du CAP Maintenance des Véhicules option Voitures Particulières, est avant tout un “homme d’atelier”.

Il est capable, par un comportement visant des objectifs de qualité, de réaliser :

- Des opérations de maintenance de premier niveau liées à l’entretien périodique des véhicules.
- Des remplacements d’organes sur des circuits hydrauliques et pneumatiques et d’en effectuer les contrôles élémentaires.
- D’effectuer des réglages de base (pneus et train avant par exemple).
- Des remplacements d’éléments courants

Il exercera ses compétences professionnelles dans :

- Les entreprises existant au sein des réseaux de constructeurs
- Les entreprises qui traitent les véhicules de toutes marques
- Les services de maintenance des entreprises de transport et de location.
- Les services de maintenance de flotte de véhicules de certaines grandes entreprises nationales (Poste, EDF ...)
- Dans les entreprises de services rapides spécifiques aux véhicules.

## ORGANISATION DE LA FORMATION (2 années) :

### 1) FORMATION EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

Durée : 60 semaines :

- 1ère année : 30 semaines
- 2ème année : 30 semaines.

Les enseignements, chaque semaine, sont ainsi répartis :

Enseignements Généraux	Durée
Français – Histoire Géographie - ECJS	4 h
Mathématiques Sciences Physiques	4 h
Langue Vivante (Allemand ou Anglais)	2 h
Education Physique	2,5 h
Arts Appliqués	2 h

Enseignements Professionnels	Durée
Prévention Santé Environnement	1 h
Technologie	3 h
Pratique Professionnelle	13 h
Dessin de Construction	2 h

## 2) FORMATION EN ENTREPRISE :

Durée : 12 semaines (6 semaines en 1ère année et 6 semaines en Terminale CAP).

Les élèves reçoivent, lors de ces “PFMP”, des compléments de formation professionnelle et mettent en application les compétences acquises au lycée professionnel.

Ces périodes sont évaluées et comptent pour l’obtention du diplôme.

## POURSUITES D’ÉTUDES :

Après ce CAP :

Les bons élèves ont vocation à poursuivre leur formation en intégrant le cycle de baccalauréat professionnel en classe de 1ère (pour une durée de 2 ans) :

- MAINTENANCE DES VÉHICULES

Cette formation est possible par la voie de l’apprentissage - contact CFA 03.24.27.41.16